

MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

MONTER, VERIFIER ET UTILISER DES ECHAFAUDAGES ROULANTS

Ref. SA362

Durée :

2 jours

Les participants et leur pré-requis :

Toute personne appelée à monter, vérifier, utiliser et démonter un échafaudage roulant, conformément à la notice technique du fabricant.

Notre intervenant :

Formateur spécialisé ayant validé l'attestation de reconnaissance selon le dispositif national de formation Assurance maladie risques professionnels / INRS

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

610 € HT (732 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

Savoir monter, utiliser, réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalière prévues par l'arrêté du 21.12.2004 et au sens de la R457, et démonter échafaudage roulant, conformément à la notice technique du fabricant.

Selon la R457 & en application de l'arrêté du 21.12.2004.

LES OBJECTIFS :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques,
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant,
- Réaliser les vérifications de mises, remises en services, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant,
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité.

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Exposé théorique interactif alternant des séquences théoriques (à l'aide de powerpoint, de photos et de vidéos), la présentation du matériel de sécurité, des échanges en fonction du vécu des participants, des démonstrations et des exercices pratiques.

La formation alterne les parties théoriques et pratiques sur le principe de maximum 40 % en théorie et au minimum 60% en pratique.

Mises en situation des stagiaires par équipe. Chaque participant devra réaliser chacun des ateliers proposés. Analyses et actions correctives données pour chaque stagiaire.

Remise d'un support de cours à chaque stagiaire.

Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation de formation.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :

■ Se situer et être acteur de la prévention des risques

- Les enjeux de la prévention pour préserver sa santé et celle des autres travailleurs,
- Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Communiquer et rendre compte,
- La prévention des risques liés à l'utilisation des échafaudages,
- Les consignes de sécurité.

■ **Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant**

- Identifier les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- Connaître les éléments d'un échafaudage,
- Choix et mise en oeuvre des protections collectives,
- Comprendre et exploiter une notice du fabricant,
- Préparer le montage

- Aménager l'aire de travail

- Réceptionner, décharger et stocker le matériel

- Vérifier l'état du matériel

- Sélectionner l'outillage

- Choisir les équipements assurant la protection et la sécurité du monteur.

- Monter et démonter en sécurité un échafaudage en respectant les étapes et la sécurité
- Vérifier la conformité du montage par rapport à la notice du fabricant.

■ **Appréhender le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent**



■ **Réaliser l'examen d'adéquation,**

Cet examen consiste à vérifier que l'échafaudage est approprié aux travaux que l'utilisateur prévoit d'effectuer, ainsi qu'aux risques auxquels les travailleurs sont exposés et que les opérations prévues sont compatibles avec les conditions d'utilisation de l'échafaudage définies par le fabricant.

■ **Effectuer l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage roulant**

Cet examen consiste à s'assurer que l'échafaudage est monté et installé de façon sûre, conformément à la notice d'instructions du fabricant ou, lorsque la configuration de montage ne correspond pas à un montage prévu par la notice, conformément au plan de montage établi par une personne compétente.

■ **La vérification journalière, examen de l'état de conservation de l'échafaudage (approfondi le cas échéant).**

Cet examen consiste à vérifier le bon état de conservation des éléments constitutifs de l'échafaudage, pendant toute la durée de son installation

■ **Rédiger un compte-rendu de vérification**

- Renseigner le compte-rendu / le procès-verbal
- Rédiger des observations
- Formuler un avis argumenté et les mesures à prendre

■ **Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant**

- Déplacer l'échafaudage,
- Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage,
- Respecter les limites de charges,
- Maintenir l'échafaudage en sécurité,
- Proscrire l'utilisation de façon dangereuse,
- Tenir compte de la coactivité sur les chantiers.

■ **Exercices pratiques sur échafaudages roulants :**

- Préparer et installer le chantier,
- Décharger, vérifier et stocker le matériel
- Implanter l'échafaudage roulant,
- Monter l'échafaudage roulant,
- Techniques de levage de charges,
- Utilisation du harnais (ancrage temporaire),
- Entretien et vérification des EPC,
- Principe de stockage et de vérification de l'échafaudage,
- Vérification journalière d'un échafaudage : reconnaître un échafaudage ne présentant pas de risques,
- Chargement des plateaux : règles et limites.
- Eviter les utilisations dangereuses et tenir compte de la coactivité.

■ -